

La poubelle noire

La poubelle noire est utilisée par les habitants pour déposer les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR). Ces déchets sont traités soit par valorisation énergétique à Pluzunet, soit par compostage à Pleumeur-Bodou.

Les Ordures Ménagères Résiduelles

Les Ordures Ménagères Résiduelles ou OMR regroupent d'une manière large l'ensemble des déchets ménagers qui ne se déposent pas dans la poubelle jaune, dans le conteneur à verre ou à la déchèterie.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les ordures ménagères sont déposées en sac dans les poubelles noires. Les sacs collectés ne sont pas ouverts et les déchets qui s'y trouvent ne sont pas triés.

Pour réduire de manière significative les quantités d'ordures ménagères déposées dans la poubelle noire, la meilleure alternative semble être le compostage individuel.



Retrouver les informations sur
[le compostage individuel](#)

Les ordures ménagères se déposent uniquement dans les poubelles noires.

Agrandir l'image

(https://www.valorys.com/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/consignes_tri_poubelle_noire_0.jpg?itok=v4ih8hj1)

Les consignes de tri de la poubelle noire

✓ Description des consignes de tri des Ordures Ménagères

Les consignes de tri des Ordures Ménagères

- Les couches
- Les restes alimentaires (épluchures, restes de sandwich, ordures ménagères diverses)
- Petits objets en plastique (cassettes vidéo, CD, boîtiers de DVD, brosses à dent)
- Mouchoirs et lingettes
- Sacs noirs

Les ordures ménagères sont à déposer en sac fermé.

Agrandir l'image

(https://www.valorys.com/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/collecte_ordures_menageres_1.jpg?itok=KDGW4qet)

Collecte de poubelles d'Ordures Ménagères Résiduelles

La collecte des ordures ménagères

Les Ordures Ménagères Résiduelles sont collectées au minimum deux fois par mois par les services des collectivités adhérentes.

Ces déchets sont ensuite acheminés via les centres de transfert vers les unités de traitement de Pluzunet ou de Pleumeur-Bodou. Les camions sont pesés pour permettre d'évaluer la production de la zone collectée.

Le traitement et valorisation des ordures ménagères

Les Ordures Ménagères Résiduelles sont des déchets valorisables. La valorisation énergétique ou le compostage permet un traitement adapté des 45000 tonnes produites annuellement par les habitants du territoire.

Agrandir l'image 
(https://www.valorys.com/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/fleurs_serres_valorys_0.jpg?itok=1Ye6yDN)

Intérieur des serres à proximité de Valorys

La Valorisation Énergétique

L'Unité de Valorisation Énergétique de Pluzunet traite quelques 30000 tonnes par an d'Ordures Ménagères Résiduelles. Les déchets sont incinérés à une température de 1100 °C. La chaleur produite par incinération réchauffe de l'eau et génère ainsi de la vapeur. Cette vapeur alimente un turbo-alternateur qui produit de l'électricité.

Une partie de la vapeur est envoyée vers un hydro-condenseur qui alimente en chaleur les serres horticoles et légumières situées à proximité.

Agrandir l'image 
(https://www.valorys.com/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/unite_compostage_pleumeur_bodou_0.jpg?itok=OJMRA9jB)

Entrée du site de Pleumeur-Bodou

Le compostage

L'Unité de Compostage des Ordures Ménagères de Pleumeur-Bodou prend en charge un quart des Ordures Ménagères Résiduelles du territoire, soit 15 000 tonnes par année. Le processus se déroule en 3 étapes: l'accélération de la fermentation des déchets, l'affinage mécanique du produit et la maturation du compost sur plateforme.

Le compost obtenu, appelé Valor'Sol Brun, est mélangé (1/3) avec du compost végétal (2/3). Il est utilisé par les agriculteurs locaux.

